



## Collectif Saint-Exupéry Vincennes

Association soumise à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

e-mail : collectif.saintex@gmail.com

11 juin 2018

# Compte-rendu

## I. Comité de suivi du 05/06/2018

Nous tenons à vous communiquer les informations que nous avons collectées suite au Comité de suivi du 05/06/2018.

Le Collectif était représenté ainsi que les personnes suivantes :

- C Libert-Albanel, des membres de son cabinet et des services techniques de la mairie,
- E Rabardel et des membres du CD 94 (dont M Pironnec et l'architecte en charge du collège provisoire),
- B Maréchal du cabinet d'étude BG ingénieur conseil (en charge de la coordination de la dépollution),
- l'Inspectrice académique,
- la sous-préfète de l'Haÿ les Roses (celui de Nogent venant d'être promu Place Beauveau) et
- des représentants de l'ARS, la PEEP, FCPE, l'APE du Nord, le Collectif Vigilance Franklin, l'Association Vigilance Santé, et pour le Collège Mme Tonelli et Mme Salio (ces dernières seront dorénavant officiellement conviées).

### 1) Aspect sanitaire

Aucune annonce particulière, à part la liste ci-dessous des diagnostics effectués ou à faire :

- Diagnostic structurel : mars 18
- Etude géométrique : mars 18
- Diagnostic complémentaire des sous-sols : de mars à juin 18
- Inspection par caméra des réseaux internes : d'avril à mai 18
- Pompage d'essai en laboratoire : mai 18
- Essais de traitement de la pollution : de mai à décembre 18
- Etablissement du plan de gestion de la pollution : février 19

Seule précision : la nappe phréatique est polluée, le bureau d'études affirme avoir une bonne connaissance de l'extension latérale de la pollution (limitée juste au collège) mais n'en connaît pas encore la profondeur.

**Nous avons à nouveau demandé en séance les documents réclamés depuis des mois, demande que nous avons confirmée auprès de M Pironnec à l'issue de la réunion. Ces documents ont enfin été mis en ligne le 08/06/2018 concernant les campagnes de septembre à décembre. Ils sont disponibles soit sur notre site internet, soit sur celui du Val-de-Marne.**

<https://www.valdemarne.fr/vivre-en-val-de-marne/informations/college-saint-exupery-a-vincennes-une-pollution-qui-entraîne-la-fermeture-de-l-etablissement>

**Tous les autres documents ne seront malheureusement communiqués qu'une fois finalisés, à savoir quand tout sera défini, décidé et sans aucune concertation.**

S'est déroulée ensuite une discussion générale ensuite sur l'intérêt de rechercher des sites pollués sur Vincennes et à l'échelle nationale. Aucune réponse concrète n'a été apportée par les pouvoirs publics.

**Prochaine réunion : après la Toussaint.**

A lire le compte-rendu du Parisien sur le Comité de suivi : <http://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/vincennes-le-college-pollue-saint-exupery-sous-l-oeil-des-specialistes-11-06-2018-7766001.php>

## 2) Collège modulaire

Contre toute attente (apparemment aucun Conseil d'Administration ne s'est tenu sur le sujet depuis longtemps), un point a été fait sur le modulaire, sur la base de nombreuses photos. Nous vous renvoyons évidemment sur le site, vous aurez les mêmes vues !

D'après l'architecte, tout est à l'heure, les derniers modulaires seront livrés dans la quinzaine prochaine, la cour de récréation sera d'une taille de 1.300 m<sup>2</sup> (soit la limite basse légale pour le nombre de collégiens prévus).

Le CD94 souhaite organiser une visite le 2 juillet à 18h (en même temps que la fête des 3èmes) pour quelques heureux élus.

## II. Nos actions

### 1) Action juridique (rappel)

Pour rappel, les engagements pris lors de l'audience au Tribunal administratif de MELUN et actés par l'ordonnance en date du 17 avril 2018 par la Mairie de Vincennes et le CD94 étaient rappelés dans les termes suivants :

« Il résulte également des diverses interventions à l'audience qu'un comité de suivi va être mis en place par la commune de Vincennes, dans le cadre duquel l'association requérante pourra être régulièrement informée. De son côté, le département du Val-de-Marne s'est engagé à fournir tous les documents et études que solliciteraient les demandeurs s'ils en font effectivement la demande. »

Nous avons donc eu, après plusieurs relances, les dossiers complets relatifs à l'ensemble des prélèvements effectués que nous allons pouvoir étudier.

Le Comité de Suivi a été mis en place depuis le mois de juin mais nous déplorons déjà le peu d'information fournie et la date de la prochaine réunion qui n'aura lieu que courant novembre 2018. Nous continuerons donc à demander le détail des investigations et des actions menées, et à venir, sur les sites (locaux et logements de fonction du collège) depuis décembre 2017, sans attendre l'élaboration du plan de gestion.

Nous avons rappelé notre souhait qu'un avis du BRGM soit apporté et communiqué dans le cadre du plan de gestion, que de nouvelles investigations soient menées chez les riverains volontaires et que soit inclus dans le plan de gestion un contrôle régulier de la dépollution chez les riverains.

Nous espérons pouvoir continuer notre dialogue avec les responsables du chantier de dépollution.

### 2) Kodex

Nous vous encourageons à commander le Kodex de Pollutik, disponible à l'adresse suivante : <https://www.librinova.com/librairie/pollutik/saint-ex-kodex>.

### 3) Rapprochement avec d'autres associations : convergence des luttes

Comme annoncé, nous avons apporté notre soutien à l'association Romainville Sud lors de la « Fête du trichlo », fête qui a regroupé nos deux associations ainsi que le Collectif SNEM de Montreuil.

<http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/venues-du-93-et-du-94-les-victimes-de-pollution-se-reunissent-a-romainville-01-06-2018-7748310.php>



Un reportage sera diffusé dans le journal Politis (<https://www.politis.fr>) deuxième quinzaine de juin sur nos combats. Dans la continuité du dernier article <https://www.politis.fr/articles/2017/10/montreuil-dans-les-eaux-troubles-de-lusine-verte-37777/>

**SOYONS UNIS - RESTONS MOBILISES**

Le Collectif Saint-Exupéry Vincennes